

Code INSEE	COMMUNE DE PRESLY BUDGET COMMUNAL	2024
------------	--------------------------------------	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit.



Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	7
Nombre de membres exprimés :	7
VOTES :	7
Pour : Contre : Abstentions :	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	42 131,74
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	138 355,13
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	180 486,87
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	132 531,33
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-173 070,00
Besoin de financement F. = D. + E.	40 538,67
AFFECTATION =C. = G. + H.	180 486,87
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	40 538,67
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	139 948,20
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire : Nicolas MOREAU, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A , le

Acte à classer

2025-08

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-23T14-11-20.00 (MI260738363)

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20250410-2025-08-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Date de décision : 10/04/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025_08 Affectation du résultat
2024.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 23/04/25 à 14:11

Date 23/04/25 à 14:11

Date 23/04/25 à 14:15

Par SESTRE Corinne

Par SESTRE Corinne